



VILLE DE MELUN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2026.55

DECISION DU MAIRE

Pour la signature d'un bail commercial dérogatoire avec Madame Corinne Bernardes (entreprise BERNARDES) pour le local commercial sis 33 rue René Pouteau à Melun.

Le Maire de la Ville de MELUN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1111-1 et L. 2122-22 ;

VU les articles L. 145-1 et L. 145-5 du Code du Commerce ;

VU la délibération n° 2026.03.5.42 du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026, donnant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire notamment pour décider de la conclusion du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

VU la décision n° 2026.02 en date du 09 janvier 2026 portant sur la signature d'un bail dérogatoire pour l'occupation temporaire du local situé au 33 rue René Pouteau, entre la SCI CN 77 et la Ville de Melun ;

VU l'appel à candidature et notamment son cahier des charges publié depuis le 1^{er} décembre 2025 ;

VU la liste des candidats retenus par décision de la commission de sélection en date du 20 février 2026 ;

VU le cahier des charges – dossier de candidature de la société de Madame Corinne Bernardes ci-annexé. ;

CONSIDERANT que la Commune de Melun est propriétaire du fonds de commerce sis 33 rue René Pouteau à Melun ;

CONSIDERANT que ce local commercial accueille une « boutique éphémère », boutique mise à disposition des commerçants, artisans ou créateurs, pour de courtes durées dans une logique événementielle, saisonnière ou d'expérimentation ;

CONSIDERANT que Madame Corinne Bernardes a présenté sa candidature pour l'entreprise BERNARDES, sise 5 rue du Vieux Château MONTIGNY-LENCOU, 77520 ;

CONSIDERANT que le projet présenté par Madame Corinne Bernardes permet de favoriser la dynamique commerciale en centre-ville ;

CONSIDERANT que la commission de sélection a sélectionné ce projet commercial au vu des différents critères retenus dans le cahier des charges de l'appel à candidature ;

DECIDE :

DE VALIDER le bail commercial dérogatoire, ci-annexé, Madame Corinne Bernardes, exploitante de l'entreprise BERNARDES, conformément au cahier des charges et au dossier de candidature, pour l'occupation du local situé 33 rue René Pouteau à Melun, pour la période du 14/09/2026 au 21/09/2026.

DE FIXER le loyer à 250 € toutes charges comprises (TTC).

DE FIXER le dépôt de garantie à 500 €.

Fait à Melun, le 09/09/2026

Le Maire



Kadir Mebarek



La boutique éphémère permet à des porteurs de projets, commerçants et artisans, une installation ponctuelle en cœur de ville, dans un local commercial, afin de tester leur activité et de développer leur savoir-faire. L'objectif est de mettre en situation réelle le concept auprès de la clientèle avant d'envisager une installation potentiellement pérenne.

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville dont elle est éligible, la Ville de Melun a acquis la propriété d'un local commercial dans une des rues piétonnes du centre-ville. Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Ville de Melun propose de louer chaque semaine ce local, en vue de l'installation d'une boutique éphémère, selon les conditions et modalités définies par le présent cahier des charges. La procédure de sélection des candidats est soumise aux dispositions des articles L.2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques.

Le présent cahier des charges définit les modalités de mise en œuvre du projet, les conditions dans lesquelles la Ville de Melun organise l'ouverture d'une boutique éphémère, sélectionne les exposants et précise les engagements de la Ville de Melun et des exposants.

Article 1^{er} : Activités autorisées

La boutique éphémère s'adresse à toutes les activités **à l'exception des activités suivantes** :

- Les activités de restauration et de salon de thé ;
- Les activités de services ;
- Les commerces de bouche nécessitant une chambre froide ;
- Les activités d'ordre esthétique, ongles, coiffure, barbier ;
- Les solderies et braderie ;
- Les activités de déstockage ;

Article 2 : Descriptif de la boutique située au 33 rue René Pouteau

Surface du local : 44 m²
Surface du bureau arrière : 8.16 m²
Sanitaires sur cours

Orientée plein sud
Accès PMR
Accès cour à l'arrière de la boutique

0m 0.5 1m 1.5 2m 5m

